Etude de cas dans le thème

- 16. Roger peut faire appel au fait que un contrat d'apprentissage doit être sous format officiel, a l'écrit. Guide de l'apprentissage p. 2 : Le contrat d'apprentissage doit revêtir la forme écrite".
- 18. Il peut prendre des court d'appuis. Guide de l'apprentissage, p 25
- 20. Non. Il doit observer le secret d'affaire.
- 21. Oui elle peut rompre un contrat "uni-latéralement, par l'une des parties, lorsque de justes motifs l'exigent.", guide de l'apprentissage, p 19. Elle doit immédiatement avertir l'autorité cantonale: "Si elle résilie le contrat d'apprentissage, l'entreprise formatrice doit en informer sans tarder l'autorité cantonale et, le cas échéant, l'école professionnelle" Guide de l'apprentissage, p. 19.